



Bulletin d'inscription

retraite des **Zen & Créatives** du 16 (soir) au 18 novembre 2018 - à Ferrières St Hilaire(27)

Nom : Prénom.....
Adresse complète :
N°tél : Email:.....@.....
Adresse de blog/ site ou lien FB:

Tarif et règlement

Retraite de 2 jours / 2 nuits - 290 euros

Ce tarif comprend 2 nuits d'hébergement en gîte d'exception.

De nombreux ateliers autour de l'expression artistique et du bien-être

Repas

Possibilité de participer aux repas collaboratifs - compter 20 euros/jours, soit 40 euros pour le week-end à régler sur place.

Pour les participantes qui ne souhaiteraient pas profiter des repas collaboratifs, mise à disposition de la cuisine (prévoir sa nourriture)

Règlement* :

1 chèque de 110 euros , à l'ordre de Morvana Feyfant

1 chèque de 110 euros, à l'ordre d' Agnès Massina

1 chèque de 70 euros à l'ordre de Mr Duboc, propriétaire du gîte.

Un premier chèque sera encaissé le 1 septembre 2018, un second sera encaissé le 1 octobre 2018 et le troisième sera remis au propriétaire par nos soins le premier jour de stage.

Repas collaboratifs : 40 euros en espèces à régler sur place : je participe je ne participe pas

Les places sont réservées dans l'ordre d'arrivée de ce bulletin rempli et signé, accompagné du règlement (les 3 chèques) à retourner à: Agnès Massina / 60 rue du Docteur Calmette / 94350 Villiers-sur-Marne

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : le 15 septembre 2018

Vous recevrez une confirmation d'inscription par mail à réception de votre courrier, puis ultérieurement, des informations complémentaires concernant l'organisation de la retraite (programme détaillé des ateliers, liste du matériel à apporter etc...). Les **informations pratiques** sont dans le pdf du même nom joint à ce bulletin.

Annulation: Nous nous réservons le droit d'annuler l'événement si le nombre de participantes est insuffisant. Dans ce cas, nous vous rembourserons votre inscription.

Toute demande d'annulation de votre part doit être notifiée par courrier recommandé, au moment de l'annulation. Toute annulation à partir du 15 septembre 2018 entraînera une retenue de 50% sur le montant global du stage (290€)*. Toute annulation à partir du 1er novembre 2018 entraînera une retenue de 100% sur le montant global du stage compte tenu des frais de mise en place et d'hébergement engagés *.

(*sauf pour les cas de Force Majeure tels que définis par la loi (i.e décès, accident ou maladie nécessitant l'hospitalisation)

Je soussigné(e) _____ déclare avoir pris connaissances des termes du contrat et des conditions générales d'inscription.

Fait à _____, le _____ Signature précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »:

Au plaisir de vous retrouver,

Agnès et Morvana

[mail:zenetcreatives@gmail.com](mailto:zenetcreatives@gmail.com)

zen-et-creatives.com